

Projet transitoire de la Plateforme Territoriale d'Inclusion « Jean Elien Jambon »

Pour la poursuite et la transformation de notre activité en période de gestion d'épidémie au Covid 19

- Solidarité, Bienveillance et Vigilance -

Sommaire

| Préambule | Page 5 |
|---|---------|
| Nos fondements | Page 6 |
| Plan de reprise d'activité sur site de la Plateforme Territoriale d'Inclusion « Jean Elien Jambon » | Page 11 |
| En résumé | Page 31 |
| Recommandations concernant l'utilisation des protections individuelles | Page 34 |
| Consignes et fiches annexes | Page 35 |

Préambule

Cette version transitoire de notre projet de Plateforme s'inscrit dans un contexte actuel de pandémie au Covid 19. Cette crise sanitaire, survenue de manière brutale et imprévisible, est venue bouleverser le quotidien de chacun, tant dans sa vie personnelle que professionnelle. C'est plus globalement notre société toute entière, et plus particulièrement nos habitudes d'existence, qui ont été impactés.

L'ampleur de cette pandémie est venue percuter non seulement nos organisations sociales, mais a aussi fortement interrogé la capacité de notre système hospitalier à la gérer et à en absorber les impacts violents.

La Plateforme Territoriale d'Inclusion « Jean Elien Jambon » se trouve, de par son essence même médico-sociale, à la croisée de ses grandes orientations et de ces grands bouleversements.

Profondément attachés aux valeurs de la Fonction Publique Hospitalière, dont nous relevons, c'est avec fierté et engagement que nous continuons à accompagner les personnes dans des conditions auxquelles nous devons graduellement nous adapter, avec les moyens dont nous disposons. Cette période est ponctuée d'étapes, que nous franchissons malgré les incertitudes avec lesquelles il a fallu agir.

Tous ces bouleversements nous ont demandé de basculer très rapidement dans un changement radical, tant dans notre façon de fonctionner en général que dans nos pratiques professionnelles...

Nous avons dû, en très peu de temps, repenser complétement nos modalités d'interventions et d'accompagnement auprès des jeunes et de leur familles, mais aussi nos modalités de travail, axées dans un premier temps sur du distanciel, afin de répondre favorablement aux ordres de confinement pour assurer la protection sanitaire de la population.

L'annonce présidentielle du annonçant la fermeture des écoles à la date du lundi 16 mars 2020, est venue impacter toute notre activité et si on ne peut faire état d'une fermeture d'établissement, mais bien d'une poursuite d'activité, il a fallu nous réinventer, transformer complètement notre activité.

Si des difficultés ont pu apparaître, elles ont été surmontées grâce à la détermination et l'engagement de chacun. Nous avons pu ensemble créer les nouvelles conditions d'accompagnement auprès des jeunes et de leurs familles, prioritairement en distanciel, et avoir ainsi le plaisir et la satisfaction de constater leur efficacité. Sans aucun doute, une fois la crise passée, nous pourrons nous appuyer sur ces nouvelles pratiques pour faire évoluer et élargir durablement notre palette de prestations. C'est ce que nous faisons déjà.

Si à ce jour nous ne sommes pas encore sortis de la crise, nous en tirons d'ores et déjà des enseignements constructifs, qui nous amènent à tous progresser encore. De nouvelles étapes vont devoir être franchies, notamment avec la reprise d'activité sur site.

Nous parviendrons encore à proposer des accueils de qualités, même avec des modalités et des espaces devenus temporairement contraints.

Pour ce faire, nous pouvons nous appuyer sur notre capacité d'adaptation, l'attention soutenue que nous portons à la qualité de nos accompagnements.

Afin que tout ce que nous avons fait jusqu'à présent puisse être valorisé, mais que nos actions innovantes puissent être aussi capitalisées, il convient de garder trace de ce que notre Plateforme a pu générer à travers nos actions. Ce projet transitoire en sera une trace. Avant cela, il va surtout être le guide de notre organisation et de notre fonctionnement pour les semaines à venir. Il sera complété, adapté, en fonction du contexte et des propositions de chacun de ses acteurs.

Nos fondements

Une culture du changement qui permet de s'adapter à la crise

La volonté que nous avons eue à nous engager il y a quelques années dans un projet innovant de restructuration en tant que Plateforme de services, nous a amenés à dépasser les contraintes liées aux changements, voire à l'inscrire dans notre ADN.

Nous sommes ainsi parvenus à nous saisir des forts mouvements impactant notre secteur pour les transcender, en démontrant non seulement de nos capacités d'adaptation, mais aussi notre inventivité et notre créativité.

L'ampleur des bouleversements actuels liés à la gestion de la crise de Covid 19, constituent pleinement une étape, certes temporaire, mais assez marquante pour justifier de la formalisation de l'évolution de notre projet de Plateforme, au-delà d'un simple plan de reprise d'activité.

Notre projet, pensé initialement de manière évolutive, doit savoir en effet à se nourrir des propositions créatives qui l'ont animé sur les semaines passées et sur celles à venir. Ce volet fait donc logiquement partie intégrante du projet global de la Plateforme, qu'il exprime dans son absolu, en nous poussant plus encore nous repenser et de nous réinventer.

Une Plateforme qui dans son adaptabilité, mais aussi sa stabilité, nous amène à nous dépasser plus encore, afin toujours d'offrir de la qualité dans notre accueil, dans nos accompagnements auprès des personnes (jeunes et familles) et de nos partenaires.

C'est cette énergie, cette conviction qui nous permet d'accéder aujourd'hui à une forme de résilience nécessaire pour faire unité face à la gestion de crise.

La période que nous venons de traverser, et celle qui s'ouvre à nous, encore emplie d'incertitude est aussi une occasion inattendue d'évoluer encore plus, tous ensemble, dans le sens du bien commun et du respect de chacun.

Il s'agit dès lors pour nous de nous détacher de certains modèles et d'en inventer d'autres. Certains, temporaires, nous paraitrons contraignants dans l'application des principes de précaution sanitaires. D'autres, inventifs, inexplorés jusqu'à présent, mais source de réalisation pour le jeune, sa famille et le professionnel sont de belles découverts et de nouveaux supports qu'il nous appartiendra de conserver. Ils viennent étoffer la palette déjà large et variée de nos prestations. Ils sont surtout venus démontrer dans leur utilité à conserver le lien social, à le valoriser même, malgré les dispositions de distanciation sociales qui n'auront été finalement que physique.

Des valeurs clairement affirmées

Ce moment de crise est venue éprouver nos certitudes, nos façons de faire. En même temps, tous ces bouleversements n'ont fait que renforcer, confirmer nos valeurs essentielles.

Le projet de la Plateforme Territoriale d'Inclusion « Jean Elien Jambon » se fonde sur le principe de service public pour permettre un accès à tous et contribuer à la solidarité et à la cohésion sociale, culturelle et économique de la société.

Pour ce faire, et plus encore aujourd'hui, notre projet se fonde en termes de valeurs sur :

L'adaptabilité ou la mutabilité, pour démontrer nos capacités d'adaptation aux conditions, aux aspirations et besoins toujours évolutifs du public que nous accompagnons, et en toutes circonstances

L'égalité, dans l'accès au service, que ce soit actuellement dans des modes diversifiés, au choix de la famille, par un accueil sur site ou un accompagnement renforcé à distance

La continuité, afin d'assurer des accompagnements et des parcours sans rupture, tandis que nous traversons des périodes de confinement et de déconfinement progressif

La laïcité, une des conditions essentielles du respect mutuel et de la fraternité. La transmission de ce principe est indispensable pour permettre l'exercice de la citoyenneté et l'épanouissement de la personnalité de chacun, dans le respect de l'égalité des droits et des convictions de chacun;

La solidarité, dans une société qui se doit d'être inclusive mais qui traverse actuellement des distanciations sociales. La valeur de solidarité revêt une importance capitale, tandis que se réinvente une notion de vie commune, qui dépasse les inégalités sociales et met en évidence l'interdépendance entre les individus.

Ce socle de valeurs nous permet, au-delà de la coopération que nous portons comme principe d'action et de travail avec le jeune, sa famille et nos partenaires, de poser la nécessaire **réciprocité**, **l'égale dignité** pour nous engager ensemble sur le chemin, donc le parcours de vie du jeune que nous accompagnons. La période que nous traversons actuellement n'a pu, jusqu'à présent, que renforcer ces principes d'action.

Ce socle de valeurs nous permet également d'adapter au maximum l'accompagnement aux besoins et souhaits personnalisés de la personne et ses représentants légaux, pour dépasser en temps normal les contraintes de vie en institution, mais désormais aussi, celle de la distanciation sociale. C'est le juste équilibre, qu'il nous faut trouver ce jour, en lien avec les familles qui formulent leur choix et prennent leur décision.

Des principes à l'épreuve de l'extraordinaire

Le principe de notre transformation en Plateforme a posé comme objectifs principaux de :

- Renforcer la coordination et l'interdisciplinarité,
- Inventer des conditions d'accompagnement hors les murs,
- Imaginer des actions innovantes afin d'accompagner les personnes dans leur parcours de vie en définissant avec eux leur projet.

Le plan de transformation d'activité que nous avons dû activer dès le 16 mars et qui se poursuit et évolue encore à ce jour, vient certes nous bousculer dans nos représentations et habitudes. Surtout il

met en évidence l'authenticité de notre projet en tant Plateforme et notre capacité à nous adapter en toutes circonstances, même dans les plus graves.

Ce projet transitoire de Plateforme ne peut que s'appuyer plus fortement encore sur les principes énoncés, car ils permettent la pleine expression de l'individualisation de nos accompagnements et la capacité d'autodétermination des personnes que nous accompagnons.

Les étapes que nous venons dernièrement de franchir, et celles à venir, nous permettent déjà d'élargir la palette de nos prestations.

La volonté que nous avons affirmée de désinstitutionnaliser les parcours pour permettre aux personnes de s'insérer dans un cadre de vie ordinaire autant que possible, est mis à l'épreuve d'un cadre de vie devenu extraordinaire, à l'échelle individuelle et humaine.

Nous sommes parvenus jusqu'à présent, avec toute l'attention et la vigilance portée sur les situations, à offrir des accompagnements de qualité et contenir les situations à risque.

Il est important qu'en parallèle, nous poursuivions nos démarches autour des PPA et de nos admissions, afin que nos interventions ne se sclérosent pas dans des contraintes sanitaires que nous assumons pourtant pleinement. Notre Plateforme demeurant un espace institutionnel vivant et ouvert.

Et des modalités d'interventions réinventées

La fermeture temporaire de notre activité sur sites nous a obligés à mettre en place de nouvelles formes d'accompagnement, toujours individualité, visant le bien être de la personne, malgré un contexte de confinement

Notre travail auprès des familles s'en est retrouvé valorisé et conforté. Celles-ci sont demandeuses de conseils et de soutiens auprès de nous et se montrent participantes dans les liens qui ont pu se tisser avec d'autres familles (notamment en jouant ensemble via des jeux sur internet) et avec les professionnels.

Cela nous ouvre de nouvelles formes de travail avec elles, encore plus collaboratif, basé sur une confiance et un échange qui ont pu se renforcer sur ces dernières semaines.

Pour le renforcement du maintien et du soutien à domicile, notre travail s'est fortement orienté sur :

- L'évaluation des difficultés rencontrées,
- La co-construction des solutions à mettre en place,
- Le partage d'outils et de tutoriel,
- La continuité pédagogique à distance,
- La guidance éducative à distance,
- L'aide à la structuration de l'emploi du temps,
- Les entretiens thérapeutiques,
- La guidance parentale.

Des interventions à proximité du domicile ou sur le site d'Eygreteau ont pu se mettre en place auprès de certaines situations, estimées plus fragiles ou à risque, demandant une vigilance et des moyens de réponse renforcées. Ces réponses sont passées par :

- Des interventions éducatives et de rééducations renforcées,
- La mise à disposition de matériel sportif et de loisir (vélo)
- La distribution régulière de matériels et supports pédagogiques
- Des temps de répit proposés aux proches aidants

Une interdisciplinarité affirmée

L'interdisciplinarité consiste pour nous à rassembler et à faire travailler les professionnels intervenant dans chaque dimension de l'accompagnement du jeune autour d'un objectif commun : son projet. C'est parce que les jeunes que nous accompagnons ont des problématiques complexes, liant les aspects sociaux, médicaux et éducatifs, que cette notion d'interdisciplinarité est aujourd'hui affirmée fortement par les professionnels comme un mode d'action indispensable à la réussite de l'accompagnement.

Pour que l'interdisciplinarité soit une réalité de fonctionnement, elle nécessite que les professionnels travaillent de manière interactive entre eux, et partagent un objectif commun qui oriente le sens de l'action. La volonté de collaborer des professionnels et leur faculté à élargir leur point de vue est un facteur de réussite indispensable.

Malgré la distanciation physique, et même si nos premières interventions se sont limitées à des accompagnements en distanciel, très rapidement, les Responsables de Dispositifs sont parvenus à maintenir ce lien nécessaire entre les professionnels, dans un objectif commun : la poursuite et la transformation de notre activité pour répondre au plus près aux besoins des jeunes et de leur famille.

Il s'agit pour nous tous, dans une période troublée par la gestion d'une crise sanitaire, de continuer à partager cette interdisplinarité, véritable socle de notre institution (encore moins conditionnée par ses murs mais bien par les interactions entre les professionnels et les liens avec les familles).

Pour cela, il nous a fallu créer de nouveaux espaces pour la porter, tandis que l'institution devait fermer ses portes. Les réunions interdisciplinaires menées dès lors en visioconférence ont rapidement pu être mises en place. Cette forme de rencontre et d'échange perdurera tant que seront effectives les mesures de distanciation physique.

Une coordination effective

Les interactions et le maintien des liens avec les jeunes et les familles ont pu se réaliser de manière coordonnée et efficace. La bascule pourtant très rapide dans un mode de fonctionnement complètement nouveau n'a pas empêché que chacun puisse continuer à assurer ses missions, dans des conditions aussi nouvelles soient-elles. Les niveaux d'action et de coordination ont pu apparaître clairement, que ce soit au niveau éducatif, pédagogique et thérapeutique.

Par ailleurs la Cellule de coordination de Parcours a pu venir en renfort auprès de l'ensemble des situations et assurer le lien de communication essentielle, notamment aux moments de fermeture et lors de la préparation de la réouverture de chacun des sites d'accueil. Une mission facilitatrice essentielle, réalisée aussi à travers le fil rouge que les coordinatrices de parcours ont entretenu auprès des familles. Valorisant ainsi la prise en compte des volontés exprimées et notre adaptation aux décisions prises par les familles.

Des partenariats renforcés

La crise sanitaire que nous sommes tous en train de traverser permet, de manière inattendue, de resserrer plus encore les liens avec nos partenaires. Des élans solidaires ont pu même être mis en œuvre, afin que des actions de soutien puissent être entreprises auprès de certains de nos partenaires, notamment par la mise à disposition de professionnels volontaires. Favorisant ainsi les conditions d'une meilleure connaissance réciproque, la découverte de travailler autrement et ensemble, en confiance.

Alors que des prises de contact, un maintien des liens pouvait apparaître comme parfois difficiles avant la crise, il a été appréciable de découvrir que des liens de qualité pouvait être possibles. Nous avons pu relever des résultats très positifs, tant un terme de réponse et de réactivité auprès des jeunes et des familles, que dans la mise en œuvre d'un travail coopératif et efficace engagé par les professionnels des différents champs d'intervention. Et avoir pris du plaisir à travailler ainsi avec eux, notamment grâce à une disponibilité et une communication améliorées.

On peut dire que c'est l'essence même de la solidarité, qui fonde notre secteur, qui a pu pleinement s'exprimer, alors que chacun devait réinventer de nouveaux repères, de nouvelles façons de fonctionner et d'être dans un contexte incertain.

Nous espérons que cette qualité de travail partenarial, redécouvert en ce temps de crise, demeurera lorsque nous aurons tous retrouvé des conditions de fonctionnement apaisés. Nous prenons en tous cas l'engagement de poursuivre de notre côté les efforts en ce sens, la satisfaction de travailler ensemble devant demeurer.

Un engagement inaltéré

Les professionnels de la Plateforme ont dû de manière brutale et rapide bouleverser leurs modalités d'accompagnement et donc leurs pratiques professionnelles. L'humain se trouve au cœur du métier social qui s'appuie sur l'accompagnement de la personne.

Poser tout à coup des distanciations sociales (nous concernant, on préfèrera le terme de distanciation physique) a pu mettre en évidence le risque d'une rupture de lien, de confiance avec le jeune et sa famille. La remise en question d'un long travail autour du projet du jeune, dont les objectifs pouvaient paraître comme « suspendus » face à l'urgence sanitaire et la mise en œuvre des moyens pour s'en protéger.

Très rapidement, les personnels éducatifs, thérapeutiques et pédagogiques ont su maintenir le lien, créer de nouveaux espaces d'échange et de travail, auprès des jeunes et de leur famille. La fréquence, le contenu de chaque intervention, de chaque entretien, a été évalué eux, créant de nouveaux espaces de confiance et de proximité. Avec une réelle recherche d'équilibre entre l'aide et le soutien à apporter, l'écoute à proposer, et la vigilance à ne jamais être trop intrusif.

Par ailleurs, un temps d'arrêt a dû être posé sur toutes les fonctions supports, qu'elles soient logistiques ou administratives. En quelques jours, tous les moyens de contact ont pu être réactivés, que ce soit par téléphone, par mail, par la mise en place d'espaces de travail partagés sur le réseau par la cellule informatique, la tenue de réunions en visioconférence.

Les inquiétudes liées à la propagation du Covid-19 ont pu resserrer les liens entre les professionnels, qui se sont régulièrement inquiétés de la santé de leurs collègues et de leurs proches.

Ces nouvelles modalités de fonctionnement nous ont permis d'aller plus à l'essentiel, tant dans le contenu de nos échanges que dans la qualité de ceux-ci.

Nous étions déjà, dans notre culture institutionnelle, empreints de bienveillance et de solidarité. S'y est associée une certaine forme de vigilance, une attention particulière posée sur l'autre, sur son ressenti face à la crise, sa santé et celle de ses proches. Une vigilance sincère et protectrice, que nous continuerons à mobiliser dès la reprise d'activité sur nos sites auprès des jeunes et des professionnels présents et ceux que nous accompagnerons, ou qui travaillerons, encore à distance.

Car nous savons que les consignes de sécurité à respecter seront nombreuses et importantes. Elles sont présentées dans les pages suivantes. Toutefois, au-delà de la contrainte que leur application représente, il va s'agir pour nous de faire de leur respect, le témoignage de toute l'attention que l'on porte à l'autre. Et de donner un sens toujours fort à notre action.

Plan de reprise d'activité sur site de la Plateforme Territoriale d'Inclusion « Jean Elien Jambon

à compter du 12 mai 2020

Les modalités, ainsi que l'organisation de cette reprise progressive d'activité sur site, sont élaborées par le Groupe Opérationnel de Poursuite d'Activité, constitué à la fermeture de nos locaux, actée par l'ARS le 16 mars 2020, alors que l'ordre de confinement national était donné face à la propagation du virus Covid-19.

Ce groupe, constitué de la directrice, des directeurs adjoints, des responsables de dispositif de la coordinatrice pédagogique, des médecins pédopsychiatres et des coordinatrices de parcours a actuellement pour mission de prévoir les conditions de réalisation de notre transformation d'activité, en l'adaptant en continu, selon les recommandations et consignes s'appliquant à notre secteur. Les orientations sont définies en concertation avec les familles (adaptation de nos accompagnements selon besoins recensés, recueil des attentes) et les représentants du personnel (rencontrés à chaque étape importante de notre transformation de l'activité, autour notamment des conditions de travail et de sécurité)

Il est élaboré à partir :

- du Projet de Plateforme 2017-2022, validé par l'ARS,
- du protocole sanitaire de réouverture des écoles maternelles et élémentaires.
 https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-protocole-sanitaire-pour-lareouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546
- du protocole Protocole National de déconfinement (PND) du 3 mai 2020 (Ministère du Travail)
- des consignes transmises par l'ARS en lien avec le déconfinement progressif prévu à compter du 11 mai 2020 pour les ESMS

Il est complété par :

- Le guide d'intervention à domicile, présenté en séance extraordinaire du CHSCT
- Guide du télétravail et éléments de mise en œuvre associés
- La fiche de Télétravail, présenté le 7 mai en séance extraordinaire du CHSCT,
- Toutes les fiches de conduite à tenir, jointes en pièces annexes et affichées dans tous les locaux
- La fiche des pathologies à risque du Médecin du travail, présenté en séance extraordinaire du CHSCT.

Elaboré graduellement et en continu, ce plan d'activité (poursuite / transformation et reprise) est susceptible d'adaptations ultérieures, car dépendant du contexte sanitaire dans lequel nous évoluons actuellement et pour une durée indéterminée. Il sera donc réévalué et réadapté régulièrement.

Les parents restent décisionnaires des modalités d'accompagnement pour leur(s) enfants. Un accueil sur site sera rendu possible dès le 12 mai (la journée du 11 mai étant une journée de pré-rentrée pour les professionnels), selon des modalités individualisées, prenant en compte les besoins des jeunes et nos contraintes d'organisation actuelles.

Pour les familles qui le souhaitent, des accompagnements à distance pourront se poursuivre selon les modalités proposées depuis plusieurs semaines déjà et qui pourront continuer à s'adapter (avec au besoin des interventions ponctuelles à proximité du domicile).

1. Organisation générale

• Les horaires d'accueil sont modulés en fonction des différents groupes et dispositifs, permettant le respect des conditions sanitaires pour l'accompagnement des jeunes. Ils sont susceptibles d'évoluer sur les prochaines semaines. Concernant ceux fixés pour la première semaine de fonctionnement sur site, chaque famille a pu être informée de l'emploi du temps de son enfant (jours de présence, horaires, recueil des modalités de transport) par les coordinatrices de parcours.

Les organisations posées au moment de notre ouverture le 12 mai (journée de préparation de la rentrée le 11 pour les professionnels), sont susceptibles d'évolution sur les prochaines semaines, en fonction du besoin des jeunes, de leur famille, ainsi que du contexte sanitaire. Des informations régulières seront transmises en ce sens auprès des familles.

- voir condition d'organisation et de fonctionnement par dispositif dans les pages suivantes)

Il s'agit pour nous de garantir les meilleures conditions d'accueil et d'accompagnement possible, tout en respectant toutes les consignes sanitaires nécessaires en cette période.

- Les jeunes arrivent graduellement sur les groupes :
 - Soit récupérés par l'accompagnant éducatif à la sortie du transport en commun
 - Soit déposés par la famille devant l'établissement avec un professionnel présent pour récupérer le jeune et éviter que le parent ne sorte de son véhicule et se déplace sur les locaux de l'établissement.
 - Sur les zones d'accueil, des repérages au sol seront signalés pour que les personnes puissent s'y installer de manière autonome.
- Aucun parent ne pourra accéder directement sur les groupes ou les lieux d'accompagnement.
- Des distances de sécurité (1m minimum) devront séparer autant que possible les personnes.
- La surveillance sera renforcée. Les jeunes, que ce soit en petit groupe (en respectant les distances) ou en individuel, devront à chaque fois être accompagnés par un professionnel.
- Les temps de récréation ou de pause méridienne sont organisés de telle manière à ce qu'il n'y ait pas de rassemblement. Ces temps doivent donc être planifiés par rotation, sur des séquences limitées.
- Ces horaires doivent être scrupuleusement respectés par tous les acteurs (personnel de la Plateforme, jeunes, parents, partenaires)

2. L'accueil des jeunes

- Les locaux permettent d'accueillir 4 à 5 jeunes maximum (que ce soit dans les différents groupes ou dans les classes), afin d'assurer le respect des mesures barrières (dont distanciation physique) tout en garantissant le niveau de surveillance et d'accompagnement nécessaires dans ces conditions d'accueil auprès d'un public vulnérable.
- Les lieux d'accueil seront aménagés en conséquence :

- Les groupes et les classes seront vidés de tous les meubles et objets inutiles, afin d'éviter la multiplication de leur manipulation par les enfants,
- Les places occupées par les enfants seront repérées (en respect des distanciations sociales imposées), avec nombre de bureaux limités et certains espaces devant être rendus inaccessibles (coins jeux et lecture par exemple)
- les supports d'activités seront choisis en fonction de leur utilité pédagogique et éducative, gérés par les professionnels qui les mettront à disposition, s'assureront auprès des jeunes de leur bonne utilisation et les désinfecteront après chaque utilisation.
- 8 bureaux maximum, divers espaces
- 15 bureaux maximum, divers espaces
- Des caisses individualisées et nominatives (contenant trousse, feutres, cahiers et papiers, et quelques jeux) seront mises à disposition afin que chacun ait son propre matériel et ne puisse échanger avec son voisin.
- Les groupes de classes et les groupes éducatifs pourront être reconfigurés, pour permettre le respect des consignes précédentes avec les souplesses d'organisation nécessaires. Certains lieux d'accueil pourront être provisoirement condamnés, afin de permettre notamment la gestion des flux de circulation.

- Modalités d'accompagnement par les dispositifs d'accueil en intra (IME) A compter du 12 mai 2020

Dispositif Inclusion scolaire:

Ce temps de confinement a permis à l'équipe interdisciplinaire du DIS de développer la personnalisation de ses interventions en les ajustant aux demandes exprimées par les familles. Des demandes qui relevaient plutôt de l'apaisement de leur enfant. Nous y avons répondu par des appels téléphoniques et des appels « visio » lorsque les familles étaient dotées en matériel. La fréquence de ces appels reposait sur leur choix.

Nous avions à cœur de garantir une intervention à juste distance eu égard à cette situation inédite : une intervention éducative individualisée, étayée par des supports éducatifs (challenge de dessins, cuisine, histoire, sport...) menée par des éducateurs habitués à accompagner et soutenir la socialisation de chacun au sein du groupe.

Les professionnels ont ainsi réinterrogé leurs pratiques, ont répondu aux attentes des jeunes et de leur famille, questionné leurs relations avec eux. La poursuite des réunions interdisciplinaires a permis de nous départir de nos modalités d'action et de déclencher des foisonnements d'idées visant à garantir la sécurité et la qualité de vie malgré le confinement.

Par ailleurs, nous avons constaté une augmentation des sollicitations des demandes des parents en direction de la psychologue du service : des demandes de soutien ponctuel ou des demandes de soutien à plus long cours. Cette période de confinement a révélé les besoins des familles à cet endroit alors même que certaines ne s'en étaient pas saisies jusque-là.

La reprise progressive qui s'amorce est génératrice d'inquiétudes pour les familles. L'équipe interdisciplinaire a à cœur de les rassurer par la mise en place de trois types d'accompagnement :

- présentiel, sur le site de l'IME, animé par un binôme pour garantir la sécurité des interventions, à temps complet ou à temps partiel,
- interventions en « visio »,
- « à domicile » (s'entend comme une intervention à proximité du domicile).

Nous avons fait le choix d'une ouverture progressive en petits effectifs sur les cinq groupes : soit quatre à cinq jeunes selon les capacités d'accueil des espaces. Pour cela, des réaménagements ont été nécessaires avec pour objectif prioritaire la distanciation sociale par la fluidité de circulation, et la création d'environnements et de « kits éducatifs » personnalisés. Ses modifications s'accompagnent d'une nouvelle pratique où la question sanitaire, prégnante ne doit pas être anxiogène et où la limitation de circulation des jeunes doit être compensée par la mise en place d'activités renouvelées pour éviter l'ennui source d'agitation et de débordements. Les activités extérieures sont priorisées.

Un axe fort de l'accompagnement consiste à familiariser le jeune avec les mesures barrières, le port du masque et le lavage fréquent des mains.

Poursuivant notre volonté d'ajuster notre réponse aux demandes des familles, l'effectif des enfants présents ne respectera pas nécessairement celui de la composition des effectifs des groupes avant confinement. Nous constituerons ces nouveaux groupes en fonction de leur groupe de référence, de leur profil voire de projets de passage pour que cette arrivée, sur un groupe différent du leur, reste une opportunité.

Dispositif Préprofessionnel

Modalités d'accueil du dispositif préprofessionnel

D'ordinaire ce dispositif a pour but de préparer, former, orienter les jeunes qui nous sont confiés afin d'élaborer leur projet professionnel.

Même si nous ne perdons pas de vue cet objectif, il nous semble nécessaire dans un premier temps de travailler à répondre à d'autres besoins tels que :

- Renouer un lien social
- > Reprendre un rythme
- > Se projeter
- Etre rassuré

Pour ce faire, nous avons fait le choix d'une ouverture séquentielle sur site, en permettant deux jours d'accueil par semaine et par jeune.

Nous avons constitué deux groupes :

Le premier groupe sera accueilli sur site les lundis et jeudis

Le deuxième groupe sera accueilli sur site les mardis et vendredis

Trois groupes de vie seront aménagés afin de respecter et permettre la sécurité de tous

Béarn : 4 jeunes maxi

> Autonomie: 4 jeunes maxi

Gironde : 6 jeunes maxi

Avec un accueil prévu de 8h à 16 h 45

Pour les familles ne souhaitant pas que leurs enfants se rendent dans un premier temps sur site. Un travail de lien à distance sera poursuivi. (contacts téléphoniques, visioconférence...)
Un présentiel sera mis en place par le biais de visite à proximité du domicile.

L'équipe

Cette dernière est constituée : ES, ETS, AMP, Psychologue, infermière, enseignantes....

Notre pluridisciplinarité, va nous permettre de répondre aux différents besoins et cette organisation, d'avoir une plus grande disponibilité tout en diversifiant les supports.

L'accompagnement des jeunes se fera sur la base d'un éducateur pour deux jeunes maximums.

Les supports

- Sensibilisation au respect des gestes barrières
- Accès aux apprentissages scolaires
- Accès aux ateliers techniques (bâti, horti, menuiserie, découverte, fermeture MEB)
- Poursuite des entretiens éducatifs et psychologiques
- Accès au suivi des séances de soins
- Expérimentation de nouveaux supports éducatifs

Nous formaliserons un nouvel emploi du temps pour chaque jeune afin que ces derniers puissent bénéficier d'un cadre rassurant.

Nous serons attentifs à garder le lien avec les familles comme nous avons pu le faire par le biais de nos comptes rendus journaliers.

Service d'Accompagnement à la Vie d'Adulte (SAVA)

Préparation de l'accueil

- jeudi 7 mai de 14h30 à 17h00 pour préparer les espaces,
- lundi 11 mai de 14h00 à 16h00, aménagement et vérification

L'objectif de ces temps d'accueil est de donner aux jeunes la possibilité de renouer avec le service et l'équipe par leur présence avec des temps d'échanges et d'activités.

Il s'agit de les réassurer, de les remobiliser suite à cette longue rupture et d'évaluer leurs projets. Un temps d'information et de sensibilisation se fera auprès des jeunes dès le premier jour pour présenter notre nouveau fonctionnement et les consignes de sécurités.

L'organisation

Nous avons pensé une organisation basée sur l'accueil de jeunes par demies journées.

Ce format permet de faire venir chaque jeune deux demies journées sur la semaine et permet d'être au plus près des préoccupations des jeunes, d'individualiser l'accueil tout en favorisant la sécurité de tous.

Nombre de jeunes prévisionnel

4 jeunes par jour de 8h00 à 14h00 avec prise de repas sur 4 jours par semaine.

L'accueil est prévu dans les différentes pièces de la maison et ainsi dans le jardin. Nous pourrons ainsi répartir les jeunes en fonction des activités choisies et/ou faire des entretiens individualisés. La circulation et l'utilisation des pièces dans la l'enceinte se fera de manière à éviter toute surcharge. Ainsi nous condamnons l'accès à l'étage, seules les toilettes y seront accessibles pour les adultes présents.

L'accueil se fera par une seule entrée ce qui permettra aux jeunes de se désinfecter les mains en arrivant et prendre un masque.

Mise à disposition un flacon de gel hydroalcoolique dans chaque pièce accessible.

Aménagement de la salle à manger pour que les personnes présentes puissent y prendre les repas, mais nous prévoyons aussi de les prendre dans le jardin si la météo est favorable.

<u>Activités</u>

L'équipe envisage de préparer un planning d'activités par semaine afin d'éviter des temps morts, aucun moment de temps libre ne sera possible.

Les activités pourront s'orienter vers du manuel, du jardinage, du bricolage, du sport (limité aux possibilités recommandées en espace extérieur.

Selon la possibilité nous envisagerons de faire participer des jeunes en chantiers extérieur dans les vignes chez un partenaire habituel. Cela reste une possibilité à étayer.

A ce jour tous les stages en ESAT sont suspendus, ils reprendront en juin selon nos sources.

L'Equipe

Pour accueillir et encadrer les jeunes durant la semaine nous prévoyons une organisation allégée et adaptée aux besoins par demies journées :

Du lundi au jeudi de 8h00 à 14h00 : 1 ES + AES-AMP F/F ou 1 ES + 1 ETS

Un planning précis des personnes présentes sera fait pour lundi et par semaine.

Entretien des locaux

L'entretien et le nettoyage des espaces utilisés se fera tous les après-midis quand tout le monde sera parti.

L'accompagnement des jeunes qui ne souhaitent pas venir pour le moment sera maintenu comme précédemment avec des possibilités de visite à domicile si nécessaire.

Cette organisation reste à ce jour expérimentale, elle est perfectible et évolutive en fonction des demandes, des besoins ainsi que des préconisations internes et externes.

Dispositions communes

Une attention particulière est portée sur les fratries, afin que les journées de présences soient concordantes et permettent la meilleure organisation familiale et professionnelle possible pour leurs parents.

Concernant les présences sur site des jeunes accompagnés par les services ambulatoires, elles sont actuellement proscrites, la mission essentielle de l'accompagnement à domicile (entendu comme l'environnement du jeune) des services ambulatoires prenant toute leur affirmation dans le contexte actuel. Les seuls accompagnements nécessitant un accueil effectif sur site (pour bénéficier de plateaux techniques) doivent être planifiées, motivées et transmises pour validation auprès de la directrice.

Accompagnement thérapeutique pour les dispositifs de l'IME

Depuis la période de confinement nécessitée par l'épidémie de coronavirus et les mesures de distanciation des lieux de socialisation dont le lieu de soin fait partie, les contacts avec les jeunes bénéficiant de suivis individuels en entretien et de tous les jeunes accueillis se sont effectués de diverses façons.

Le contact téléphonique pour certains, notamment quand leur contexte de vie a permis qu'ils s'expriment sans méfiance (respect de leur intimité) a montré un investissement équivalent à celui de l'implication habituelle, le jeune se saisit de ce support (prévu sur rendez-vous, dans la régularité) et l'on remarque même que l'absence de regard les libère de certaines craintes, pour une expression plus avancée de thèmes pas encore abordés. Le thérapeute a aussi une écoute concentrée.

Pour certains, les contacts étant sous-tendus par des supports comme le jeu, le dessin, en l'absence de possibilité d'approche présentielle, c'est en visio consultation que les liens ont pu s'établir, mais certaines structures psychiques ne permettent pas facilement au sujet de se représenter une personne absente ou éloignée de son champ relationnel réel(concret).

Ce sont alors les liens avec l'entourage qui portent la relation et lui donnent consistance. Ainsi, plusieurs familles et familles d'accueil ont eu besoin d'un soutien répété par un professionnel garant du soin de l'enfant. Rassurer un parent, même si son enfant est accompagné au quotidien, est un maillon indispensable de l'efficacité du soin, et c'est une mesure à poursuivre avec une fréquence à adapter au cas par cas.

Le fait de pouvoir aller vers eux, prendre de leurs nouvelles, proposer un échange tout en laissant un certain choix (de refuser ou de différer ce contact) a dégagé certains jeunes du sentiment d'obligation de se rendre à des entretiens. Le besoin peut être ressenti et identifié par le sujet comme étant de son côté: une angoisse, une insomnie, peuvent générer une demande, y compris médicamenteuse qui n'aurait pas été formulée spontanément.

La suite des accompagnements qui ont pu se faire de façon rapprochée en distanciel doit pouvoir se poursuivre pour ceux dont le retour vers la collectivité n'est pas facile ou pas d'actualité trop rapidement. Des facteurs d'environnement entrent en jeu. Parfois, les conflits ont fait place à des moments de dialogue intra-familial. Au contraire, la promiscuité dans certaines situation nécessite, dès que possible, de s'extraire du lieu difficile dans un lieu-ressource qui fait tiers.

- <u>Modalités d'accompagnement par les dispositifs ambulatoires</u> SESSAD et SESSAD-Pro SIMO à partir du 11 mai

Plan de reprise progressive des interventions en présentiel

Dispositif SESSAD

Public: Le service accompagne 55 situations:

1 déménagement autre département (suite au décès de son parent)

48 situations accompagnées en distanciel jusque-là par l'ensemble de l'équipe pluri professionnelle, 6 situations ont bénéficié d'intervention éducative en présentiel.

Des liens réguliers avec les partenaires de l'éducation nationales et les partenaires sociaux ont permis de mailler au mieux le travail d'accompagnement auprès de l'ensemble des situations.

Avec la reprise progressive annoncée, le recueil des souhaits et besoins exprimés par les familles ont été réalisé par les coordinatrices de parcours.

Etat des lieux au 06/05 :

36 souhaitent la reprise de l'accompagnement du SESSAD en présentiel

9 en attente d'une réponse (notamment les jeunes pris en charge par l'ASE)

9 souhaitent poursuivre en distanciel

Par contre, seulement 13 situations ont l'intention de revenir vers les établissements scolaires pour le moment.

Objectifs de reprise progressive des accompagnements en présentiel

- Evaluer la situation du jeune (ou ses parents) et de leurs besoins (si impossibilité via les moyens de communication à distance)
- Répondre aux besoins spécifiques de certaines situations
- Favoriser le lien social, un extérieur,
- Réguler les réactions émotionnelles fortes (ex : activités physiques)
- Abaisser les angoisses, sortir d'un isolement
- Offrir du répit pour les proches aidants
- Permettre la reprise progressive des accompagnements suspendus durant la période de confinement, notamment certains suivis thérapeutiques.
- Soutenir l'apprentissage des gestes barrières pour reprendre le chemin de l'école
- Maintenir des acquis et des repères chez le jeune (éviter les régressions)

Conditions de mise en œuvre :

Les accompagnements seront réalisés dans les conduites suivantes :

- Maintien du distanciel selon les modalités validées jusque-là avec les familles
- > Intervention en présentiel

Individualisation des accompagnements (1 professionnel pour 1 jeune)

A domicile:

De préférence dans des lieux extérieurs proches du domicile ou jardin du jeune, dans les établissements scolaires

Sur site:

Si nécessité, suivis thérapeutiques

Représentation du cadre symbolique pour certains jeunes (repères, cadre)

- -Le transport du jeune (si besoin) sera individualisé.
- -Les familles seront mobilisées pour soutenir le transport de leur enfant vers les thérapeutes du service (dans la mesure de leur possible).

Le recours à un accompagnement personnalisé hors du domicile n'est **pas accessible aux personnes porteuses de symptômes évocateurs ou avérés du Covid-19**. Il en est de même si un membre du foyer est dans cette situation.

L'ensemble de l'équipe pluri professionnelle (éducateurs et thérapeutes) interviendra aussi bien en présentiel qu'en distanciel selon le besoin de situations. L'approche globale des est maintenue via l'interdisciplinarité, les réponses éducatives et thérapeutiques restent en lien avec le projet personnalisé du jeune ou en lien avec les attentes, les besoins repérés liés au contexte actuel. C'est pourquoi Les besoins spécifiques dans certaines situations seront réévaluées régulièrement (au regard des demandes ou des observations faites) dans le cadre des réunions interdisciplinaires. Un tableau prévisionnel hebdomadaire des interventions à réaliser sera soumis à Madame la directrice pour validation.

Le télétravail notamment pour toutes les réunions interdisciplinaires et organisationnelles est maintenu.

Sessad-Pro SIMO

L'objectif est de maintenir et de renforcer l'accompagnement distanciel des jeunes du service comme nous l'avons fait depuis le 16 mars 2020 dans le contexte de crise que nous traversons avec pour objectif principal de rassurer, et d'apporter des éléments de réponse par des entretiens téléphoniques réguliers et/ou des rencontres en présentiel sur des lieux extérieurs.

Modalités de l'accompagnement

Les deux éducatrices du service ont en charge chacune d'entre elle entre 8 et 9 situations. Elles contactent par téléphone les personnes en moyenne deux fois par semaine et plus si nécessaire pour faire le point et donner des réponses, orienter et soutenir le jeune face à des difficultés rencontrées.

Le soutien apporté est à visé éducatif et administratif.

Quand le besoin de la personne accompagné doit être orienté vers un spécialiste du soin, nous faisons appel aux services de droit commun existant et/ou aux thérapeutes du service.

Les éducatrices du service s'appuient dans leur mission des partenaires du droit commun en fonction de chaque situation.

Il peut s'agir des employeurs, des missions locales, des différents services d'emploi, des mandataires judiciaires, des centres de formation, FJT, associations diverses et de tout autres services intervenants dans le parcours d'insertion professionnelle et de soutien social de la personne.

C'est un travail permanent de lien, d'appui soutien et de coordination de parcours pour le jeune et ainsi faciliter les interactions entre les différents partenaires.

Le service fonctionne tous les jours du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00.

- Accompagnement en distanciel

Face à l'inquiétude actuellement exprimée par certaines familles pour un retour à compter du 12 mai 2020, nous proposons pour ceux qui ne souhaiteraient pas un accueil de leur enfant dans nos locaux :

- D'intervenir « à domicile » (entendu comme en périphérie de celui-ci ou exceptionnellement au sens strict à domicile), si les parents en sont d'accord. Cela limiterait l'impact du collectif et nous permettrait de retrouver, malgré tout, les jeunes, après deux mois d'absence. Les interventions seraient en individuel ou à deux selon la proximité des lieux de résidence.
- De poursuivre les interventions en distanciel (téléphone, visio...) si les parents ne souhaitent pas d'intervention en présentiel, ou si le bénéfice de ce mode d'intervention est avéré,
- La poursuite du travail scolaire par courrier ou mail pour ceux qui le désire en attendant de voir l'évolution de la situation actuelle.

3. Respect des consignes et des engagements

Les consignes suivantes ont pour but de permettre aux jeunes de revenir au sein des locaux de la Plateforme dans la plus grande sécurité sanitaire. Il s'agit pour nous de rassurer les familles et de préparer les professionnels à cette reprise progressive, en communicant autour des mesures de prévention que nous nous engageons à prendre afin de sécuriser les conditions d'accompagnement, tant pour les jeunes que les professionnels qui les accompagnent.

En effet, cette reprise d'activité sur les sites de notre Plateforme, qui s'inscrit dans le mouvement plus général de la réouverture des établissements scolaires et d'enseignement spécialisé, en pleine crise sanitaire, suscite inquiétude et circonspection chez beaucoup de parents.

Il est pourtant important que nous puissions continuer à travailler tous ensemble, dans la confiance et la bienveillance, tout en assurant la vigilance nécessaire pour accueillir chacun dans les meilleures conditions possibles. Intervenir et vivre différemment, tout en conservant le plaisir d'être ensemble, même dans des conditions contraignantes.

L'ensemble des personnes présentes dans les locaux devront pour ce faire, respecter les consignes suivantes. Et continuer d'inventer et de créer des jeux et activités différentes, permettant le lien social que la distanciation ne doit pas remettre en question, ni en balance.

- Formation des personnes aux conditions d'accueil (nouvelles règles de vie)

Avant la rentrée

Le personnel doit être formé aux gestes barrières, au port du masque et aux règles de distanciation physique, tandis que les enfants doivent être sensibilisés avec des outils adaptés à leur âge (diaporama avec une narration par exemple, jeux ou vidéos). Ces informations pratiques devront être communiquées dès la réouverture des locaux.

A compter de la rentrée

Le respect des gestes barrières devra faire l'objet d'une sensibilisation régulière au sein de la Plateforme et en amont à la maison ; pour la meilleure compréhension et appropriation des consignes, une surveillance et une approche (information pédagogique adaptée à chacun) sera effectuée régulièrement, tant auprès des professionnels que des jeunes accompagnés sous la coordination des infirmières de la Plateforme.

Une petite formation sera donc réalisée auprès de chaque groupe de jeunes par une des infirmières sur :

- les symptômes du Covid-19,
- le lavage des mains,
- le port des masques (mise et retrait, à quoi il sert ?),
- les conditions d'utilisation des blouses et des gants.

Selon l'application du Protocole de l'éducation nationale pour la réouverture des écoles : « Le jour de la rentrée, les élèves bénéficient d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrière dont l'hygiène des mains. Celle-ci est adaptée à l'âge des élèves (création graphique,

vidéo explicative, chanson, représentation de la distance d'un mètre, etc.). Cette sensibilisation est répétée autant que nécessaire, pour que la mise en oeuvre de ces prescriptions devienne un rituel. [...] Une attention particulière doit être apportée aux élèves en situation de handicap pour leur permettre, en fonction de leur âge, de réaliser les gestes barrière et de distanciation par une pédagogie, des supports ou le cas échéant un accompagnement adaptés.

Consignes pour les parents

Les jours de présence de l'enfant sont définis en prenant en compte les attentes des familles mais restent conditionnés par nos contraintes d'organisation. Il conviendra de se conformer au planning de présence défini. Pour toute demande d'évolution, celle-ci devra être signifiée auprès de la direction qui évaluera avec l'équipe sa faisabilité. Les absences restent soumises aux mêmes principes initiaux (information et motifs à transmettre auprès de la direction).

Les responsables de dispositifs ainsi que les coordinatrices sont à l'écoute des familles pour trouver toutes les solutions adéquates.

Conditions d'accueil sur sites

- Les parents s'engagent à prendre la température de leur enfant chaque matin, avant de venir à l'établissement. En cas de fièvre > 37,8°, l'enfant devra rester chez lui. En cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 dans la famille du jeune, celle-ci s'engage à ne pas mettre leur(s) enfant(s) à l'établissement.
- Cette disposition est également valable pour les personnels de la Plateforme.
- Les parents s'engagent à venir récupérer leur enfant le plus rapidement possible en cas de fièvre de leur enfant.
- Les parents dont les enfants sont accompagnés par le SESSAD s'engagent aussi à respecter les mêmes consignes de surveillance de température auprès de leur enfant. Ils doivent prévenir le personnel accompagnant avant toute intervention ou visite si apparition de fièvre.
- Le soir, dès leur retour à la maison, les enfants devront prendre une douche et mettre les habits du jour à laver. Il est impératif de changer de vêtements chaque jour.

Voir fiche d'information à l'attention des parents

- Recommandations générales

Règles de distanciation physique

La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

Cette règle s'appliquera notamment par la limitation du brassage des jeunes et des professionnels et dans l'utilisation des locaux.

Pour éviter les contacts directs et les contaminations entre les élèves, ces derniers devront **respecter un mètre de distance**. Par conséquent, les **tables des salles de classe** devront également être espacées d'un mètre au minimum. Idem au niveau des groupes : un espacement d'au moins un mètre doit être garanti lors de l'installation des jeunes autour des tables.

- Les personnes (professionnels et jeunes) restent sur les mêmes groupes pour ne pas multiplier les contacts.
- Il faut éviter au maximum de déambuler dans les locaux. Certaines portes et accès ne devront plus être utilisés (exemple : les groupes Guyenne et Normandie ne sortent plus par le couloir mais par l'accès extérieur).
- Les emplois du temps et les voies d'accès sont pensés pour favoriser une bonne circulation des jeunes et des professionnels. Aucune autre personne étrangère à la Plateforme ne doit circuler dans l'établissement.
- Des consignes claires doivent être régulièrement données à nos partenaires, prestataires et fournisseurs.
- Sauf nécessité majeure, les parents doivent déposer et attendre leur enfant, à l'extérieur de l'établissement, sur des zones repérées (avec précisions données dans une note spécifique adressée aux familles et aux prestataires de transport).
- Il faut éviter que deux classes ou de groupes de jeune ne soient en contact dans les couloirs. L'entrée progressive des classes permet de vérifier progressivement l'efficacité du plan et l'adapter si nécessaire.

ightarrow Voir plan de circulation au sein des locaux et se référer à la signalétique affichée et aux marquages au sol

- Privilégier les activités en extérieur lorsque cela est possible, toutefois se coordonner avec autres professionnels pour que les enfants ne se retrouvent pas et ne se mélangent pas dehors.
- Mêmes dispositions pour utilisation de salles communes (gymnase, salle informatique, etc...) et laisser le temps de nettoyer/aérer ces locaux après utilisation.
- Chaque professionnel responsable du groupe désinfecte les objets utilisés, et prévient la personne du ménage pour nettoyage du local après l'avoir quitté -> traçabilité du nettoyage de la pièce affichée.

Utilisation des objets, matériels et jeux

- Il est interdit d'amener des objets personnels (jeux) et du gel hydroalcoolique personnel.
- Les objets transitionnels (doudous) sont autorisés pour les petits, mais devront se trouver dans une poche fermée que l'enfant pourra ouvrir de manière autonome.
- Des trousses individuelles seront constituées pour éviter que les jeunes n'échangent leur matériel. Des mouchoirs ainsi que des essuies mains en papier jetables seront mis à disposition sur chacun des lieux d'accueil en papier jetables.
- Il n'y aura pas d'affaires sur les portes manteaux. Les sacs et vestes seront posés directement sur les chaises de chaque jeune. Les professionnels auront obligation de consigner tous leurs effets personnels dans leur casier individuel ou déposé au pied de leur bureau.

- Les jeunes n'auront accès qu'au strict minimum : les livres ne pourront être utilisés (il faut laisser « reposer » 5 jours un livre utilise avant qu'un autre enfant puisse s'en munir), pas plus que les ballons ou les matériels de manipulation en classe ou sur les groupes. Les coins jeux sur les groupes des petits ne pourront être ouverts.
- les structures de jeux extérieurs devront aussi être fermées.

o Personnes à risque

- Les Personnels présentant des facteurs de risque connus ne doivent pas travailler en présentiel. Ils doivent se signaler auprès du médecin du Travail, via l'infirmerie (voir liste des pathologies validées et PV du CHSCT extraordinaire en date du 9 avril 2020). Des missions d'accompagnement en distanciel auprès des jeunes et de leur famille pourront leur être confiées.
- Les jeunes présentant eux aussi des facteurs de risques seront accompagnés en distanciel, avec des modalités qui seront codéfinies avec leur famille. La détermination de la situation à risque se fait sur l'avis du médecin traitant. Ce dernier devra aussi porter un avis avant un retour sur l'établissement (précautions et contre-indications à prendre en compte).

o Personnes malades

Depuis le domicile :

- Un professionnel malade ne pourra poursuivre ses accompagnements à distance. Il sera positionné en congé maladie sur la durée de son rétablissement.
- Si un jeune est accompagné en présentiel, mais qu'il est malade, la famille doit avertir l'établissement par mail ou par téléphone, dès le matin, et justifier cette absence.

Dans l'établissement :

Que les symptômes soient ceux du covid ou d'autres :

- Prévenir l'infirmerie. Eviter que le jeune vienne à l'infirmerie et déambule dans les locaux, l'infirmière se déplacera vers le groupe du jeune concerné, quitte à le ramener après à l'infirmerie.
- En cas de suspicion de symptômes, une prise de température frontale pourra être effectuée à l'élève par l'infirmière.

Tout jeune ou professionnel présentant des symptômes Covid sera isolé dans une pièce covid (chambre infirmerie), devra être récupéré par sa famille qui contactera son médecin traitant.

• En cas de test « COVID-19 » positif d'un jeune ou d'un professionnel (accompagnant ou non) de la Plateforme, la directrice doit être informée en urgence, par les moyens de communication habituels (téléphone ou mail). Cette dernière prendra, en concertation avec la Cellule d'Appui de l'ARS, les dispositions prévues dans ce cas-là (mise en quatorzaine du groupe d'accueil et des personnes contacts le cas échéant).

L'hygiène :

- Le lavage des mains

- Chaque jeune devra se laver les mains, avec du savon, a minima à chaque entrée sur le groupe ou en classe (matin et après-midi, après les recréations), avant et après la prise de repas, avant et après chaque passage aux toilettes. Il devra également se laver les mains le soir, avant de rentrer chez lui.
- A chaque fois que le jeune toussera ou éternuera, ou qu'il manipulera un objet potentiellement souillé, le jeune se lavera les mains et utilisera du gel hydroalcoolique, prévu sur chaque lieu d'accueil et distribué par le personnel accompagnants.

Ces consignes, participant fondamentalement des gestes barrières, doivent être appliquées aussi par le personnel accompagnant.

S'agissant des professionnels d'autres service (techniques, administratifs), et lorsque leur présence et rendant nécessaire sur site, ils devront aussi se conformer au lavage réguliers de leurs mains et respecter les distances physiques préconisées.

En pratique, le lavage des mains doit être effectué à l'arrivée dans chaque nouveau local de l'établissement. Si pas de changement de local, il est réalisé au minimum toutes les heures, et aux moments listés ci-dessus.

Le port du masque

- Tous les personnels de l'établissement, sur leur temps de présence sur les différents sites, seront munis de masques chirurgicaux, à changer toutes les 4 heures. Ils devront être obligatoirement utilisés lorsque les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées (auprès des plus jeunes, des jeunes à besoin éducatif particulier, pendant la circulation au sein du groupe ou de la classe ou dans l'enceinte de l'établissement ou du service ou encore pendant les temps de recréation) et auprès des adolescents et jeunes adultes.
- Pour les jeunes du Dispositif Inclusion Scolaire :
 - o Le port du masque pour les plus petits est proscrit.
 - Pour les autres enfants, et selon le Conseil scientifique, il est difficile de "fixer un âge où la compréhension serait suffisante pour recommander le port du masque de façon adaptée, d'autant qu'ils apparaissent comme faiblement transmetteurs ».
 - Pour les enfants en capacité de comprendre l'utilité du port du masque et pouvant s'y conformer, le port de ce masque est recommandé dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées.
 - o Il est aussi recommandé dans toutes les autres situations.
- Pour les jeunes du dispositif pré-professionnel et du SAVA : le port du masque est rendu obligatoire en toutes circonstances, hormis sur les temps de repas (distanciation physique à garantir).
- Pour les services ambulatoires : port du masque obligatoire dès que la distanciation physique ne peut être assurée. Pour les sorties en extérieur, port du masque obligatoire.
- Dans les transports individuels et collectifs : distanciation physique à assurer (une personne par rang, en décalé) avec port du masque obligatoire.

- Dans les cas où le port du masque ne pourrait être toléré par le jeune : échange et rappel pédagogique sur la nécessité de porter le masque. En cas de difficulté persistante, préconisation et organisation avec la famille de mise en place d'accompagnement en distanciel avec éventuellement activité proposées à proximité du domicile.
- Pour les situations d'accompagnement spécifique (en orthophonie par exemple), d'autres sortes de matériels de protection doivent pouvoir être proposées (de type visière PVC, paravent en plexiglass). Ces mêmes solutions peuvent être proposées aux jeunes qui auraient des difficultés avérées d'appropriation du port du masque. Elles pourront aussi être utilisées par certains professionnels pour faciliter l'accomplissement de leur mission (notamment autour de la communication).
- Les masques et matériels de protection seront fournis par la Plateforme. Les stocks sont constitués par :
 - Une dotation en masques chirurgicaux récupérée chaque semaine auprès du CHU.
 - Des lots de solutions et gels hydroalcooliques abondés régulièrement
 - Des protections complémentaires à usage unique utilisable dans des conditions particulières.

La gestion de ces stocks est placée sous la responsabilité des infirmières qui en déterminent la fréquence et les modalités de distribution, font des rappels réguliers sur leur bonne utilisation, s'assurent de leur renouvellement régulier et alerte en cas de manque prévisible ou avéré.

Pour un enfant qui présenterait des symptômes, il devra être automatiquement être équipé d'un masque avant de pouvoir être isolé, avec prise de relai par l'infirmière, le temps que sa famille vienne le récupérer

Autres dispositions

- Pendant les temps de recréation, un entretien sommaire des groupes et des classes sera fait. Elles seront aérées par les personnels accompagnants.
- Le passage aux sanitaires sera encadre et particulièrement surveillé. Les gestes barrières seront rappelés régulièrement (par différents moyens : information orale, affichages).

Leur nettoyage sera régulier et un tableau prévisionnel de passage formalisé et affiché à proximité.

- Les torchons ne seront pas utilisés ; un distributeur à papier doit être proposé près de chaque lavabo. Une poubelle est également prévue à chaque endroit pour jeter les papiers.
- L'apport de gel hydroalcoolique personnel est interdit.
- Une poubelle à pédale pour les masques jetables et un sac de linge, refermables doivent être présents sur le groupe pour un retrait facile des masques et blouses lorsqu'elles seront utilisées.

La pause méridienne :

- Un temps d'une heure est prévu pour la prise de repas sur les groupes : il englobe le nettoyage des mains avant et après le repas.
- Les enfants auront ensuite temps de recréation, sous surveillance renforcée des personnels éducatifs accompagnants, chaque groupe devant profiter des extérieurs de manière isolée.

L'entretien des locaux

- L'entretien au préalable : un lavage complet des locaux d'accueil de la Plateforme, suivant les recommandations du protocole, sera réalisé lors de la semaine du 4 au 7 mai 2020.
- L'entretien des sanitaires : chaque sanitaire sera lave trois fois par jour, suivant le planning défini préalablement.
- L'entretien des groupes et des salles de classe : ces locaux seront lavés chaque jour avec des produits prévus à cet effet. Le personnel de nettoyage, à chaque temps de recréation, devra faire un nettoyage des poignées de porte et des interrupteurs.
- Les éducateurs et les enseignants auront des lingettes désinfectantes à leur disposition pour le nettoyage de des objets couramment utilisés. Ils se chargeront de l'aération de leurs locaux d'accueil à chaque temps de recréation. Les portes d'accès aux classes devront rester ouvertes.
- L'aération des classes se fera aussi chaque matin et chaque soir.

La prise de repas

• La restauration : les repas seront pris individuellement sous la forme de panier repas. Les jeunes et leurs accompagnants déjeuneront sur les différents groupes. S'agissant des autres professionnels, la prise de repas dans leur propre bureau est demandée. Cela évitera que les jeunes ne se servent dans les plats. Concernant la distribution de l'eau, elle sera effectuée individuellement par le professionnel accompagnant.

Les repas seront récupérés à tour de rôle, selon une planification qui sera transmise à chacun des groupes et professionnel souhaitant bénéficier de la prestation restauration dispensée par l'établissement.

- L'utilisation du micro-onde est interdite.
- Le contenu des paniers repas dépendra des livraisons reçues par le prestataire de restauration ; les enfants qui disposent d'un PAI alimentaire devront se mettre en lien avec l'infirmière en amont pour convenir d'un fonctionnement
- La prestation de restauration sera effective dès le 12 mai 2020.

Le transport

Différentes modalités de transport doivent pouvoir être mobilisées, afin d'assurer dans les meilleures conditions sanitaires possible, le transport des jeunes.

Le transport individuel assuré par les familles doit être recherché et privilégié dans tous les cas.

L'organisation des transports collectifs va s'effectuer selon des circuits qui vont être repensés d'après l'état prévisionnel des jeunes sur les différents groupes d'accueil.

Le taux de remplissage préconisé est le suivant :

- Véhicule léger (4/5 places) : 2 occupants (le conducteur +1 passager à l'arrière, positionné en décalage))
- Véhicule 7 places : 3 occupants (le conducteur + 2 passagers, chacun installé sur un rang, les trois occupants étant en quinconce)
- Véhicule 9 places : 4 occupants (1 conducteur + 3 passagers, tous installés un par rangée et en quinconce).

Nous mobilisons en complément :

- Nos prestataires de transport, avec application des règles de remplissage ci-dessus énoncées,
- Nos personnels de veille de nuit, non mobilisés à ce stade pour assurer les nuits d'internant, et déployé sur le transport de jeunes.

Les règles d'organisation et de fonctionnement au niveau des transports doivent prendre aussi en compte les nécessaires rotations, les dépôts de jeunes échelonnés, tant par les transports assurés par nos services et prestataires, que par les familles.

Les jeunes doivent être à chaque fois récupérés par un professionnel accompagnant sur le lieu de dépôt, et être accompagnés par ce dernier vers le lieu d'accueil.

Aucunes autres personnes (prestataire, famille, ne doit quitter le véhicule pour entrer dans les locaux afin de déposer leur enfant.

Un calendrier de planification des circuits, intégrant les roulements et les différentes modalités de transport et formalisé avant la date de reprise d'activité sur les sites et il est tenu à jours par le service concerné, en lien avec les responsables de dispositifs.

Les activités sportives et socioculturelles

Lors des activités sportives, le matériel ne doit pas être manipulé par les jeunes, et les parcours individuels sont privilégiés, comme l'endurance par exemple. En ce qui concerne les activités culturelles, les professionnels doivent utiliser du matériel individuel jetable (comme les pots de peinture par exemple) et personnel. Lorsqu'un livre est consulté par un jeune, il doit ensuite être mis au repos pendant cinq jours. Les jeux de mime, les devinettes, qui ne nécessitent pas de toucher des objets ou des surfaces sont donc privilégiés.

Les sorties et activités à l'extérieur de l'établissement

Au moment de la reprise de notre activité sur site, les sorties seront strictement encadrées (petit nombres de personnes, motifs ciblés de la sortie).

Elles ne pourront se réaliser qu'à proximité de la structure, en évitant l'utilisation d'un véhicule (si utilisation, respect des consignes concernant les transports de jeunes).

Les modalités de sortie à l'extérieur de l'établissement pourront évoluer selon les consignes reçues et en fonction du contexte sanitaire.

Les transferts

• Compte-tenu des mesures de restriction de circulation actuelles, des difficultés de réservation, des incertitudes liées à la période et aux conditions de reprise des activités de tourisme, les transferts prévus pour cette année sont annulés.

Les projets et activités sportives et socio-culturelles transverse

• Compte-tenu des conditions d'accueil restrictives qui vont devoir être appliquées sur les prochaines semaines, et afin de mobiliser toutes nos ressources sur un accueil sécurisé et serein des jeunes sur leurs différents lieux d'accueil, les projets mutualisés, comportant des rencontres avec les partenaires ou d'autres groupes de jeunes, sont actuellement suspendus.

Le lien et les engagements auprès de nos partenaires seront bien évidemment maintenus afin de maintenir la dynamique de projet commune.

En résumé

- Port du masque
 - Non recommandé pour les plus petits
 - Recommandé pour les pré-ados
 - Obligatoire pour les ados et les jeunes adultes
- Respect des gestes barrières
- pas plus de 4/5 jeunes par groupe et par classe au démarrage, à adapter au fur et à mesure
- les tables des salles de cours devront être espacées d'au moins un mètre.

Au départ du domicile du jeune :

Les parents devront prendre la température de leur enfant chaque matin avant d'aller à l'école. En cas de symptômes, ils devront rester à la maison.

Le jour de la reprise de l'accueil sur site :

Les élèves devront être informés des nouvelles mesures, avec des outils adaptés à leur âge (vidéos, chansons, kits de communication, etc.)

La distanciation sociale d'au moins un mètre doit être respectée sur tous les sites et dans tous les domaines d'activité et d'accompagnement (arrivée et sortie, récréation, couloirs, préau, toilettes, salle de classe, groupes, prise en charge individuelle...).

Utiliser des panneaux, des flèches ou des couleurs pour faciliter les déplacements et limiter les croisements dans les différents lieux d'accueil.

Les gestes barrière doivent être appliquées en permanence, partout, par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces actuellement contre la propagation du virus.

Par conséquent, **le lavage des mains** devra être effectué dès l'arrivée, avant de rentrer sur les groupes ou dans les classes et notamment après les récréations, avant et après chaque passage aux toilettes, après s'être mouché, avoir toussé ou éternué, le soir avant de rentrer à la maison et dès que l'enfant touche des objets potentiellement contaminés. Aussi, les jeunes devront éviter de s'échanger leurs crayons, jouets et ballons...

Arrivée et départ progressifs. Les déplacements des élèves devront être limités et encadrés, les récréations devront s'organiser par groupes de classes en respectant la distanciation. Il est également recommandé de privilégier une arrivée échelonnée par zone ou bâtiments par exemple et de respecter les horaires d'arrivée pour éviter un engorgement à l'entrée de l'école. Les parents et accompagnants, quant à eux, ne pourront entrer dans les établissements.

Les transports scolaires. Les véhicules circuleront à moitié-vides. Les jeunes comme les chauffeurs seront, eux aussi, obligés de porter un masque".

Les salles de classe et autres locaux devront être aérés régulièrement, pendant au moins 10 minutes à chaque fois : le matin avant l'arrivée des jeunes, à chaque récréation, pendant le déjeuner, et le soir lors du nettoyage des locaux.

La désinfection des locaux : les salles utilisées devront faire l'objet d'un bionettoyage avant la reprise d'activité sur site. En revanche, les salles restées fermées pendant au moins cinq jours ne représentent pas de risque et un nettoyage de "remise en propreté selon le protocole habituel est suffisant", précise le ministère.

Les activités sportives et culturelles. Les "jeux de ballons et de contacts" sont interdits.

Le service de restauration de la Plateforme est en mesure de respecter les règles sanitaires.

Les jeunes peuvent donc bénéficier de la prestation restauration fournie par API, en respectant les règles de distanciation sociale. Les jeunes doivent **prendre leur repas en sur leurs groupes respectifs**, comme le recommande le Conseil scientifique.

Sont à privilégier les paniers-repas servis sur les groupes ou des pique-niques organisés en extérieur.

Horaires échelonnés

Pour éviter tout rassemblement à l'entrée ou lors de la sortie des cours, lors des déplacements dans les couloirs ou à la récréation.... Il convient d'échelonner les horaires d'arrivée et de sortie de groupe ou de classe afin que les jeunes de groupe ou de classe différents ne se croisent pas. Cette organisation permettant notamment de ne pas fermer l'ensemble d'un établissement si un cas est identifié.

Quant aux parents, ils ne seront pas autorisés à pénétrer dans les locaux de l'établissement, et chez les plus petits, l'accueil des enfants devra être organisé de manière à ne pas créer d'attroupement de parents devant le groupe d'accueil.

Les règles sanitaires à respecter

Lavage des mains, gels hydroalcooliques

En ce qui concerne l'hygiène, les jeunes devront se laver les mains régulièrement à l'eau et au savon liquide, et s'essuyer avec du papier à usage unique, au minimum à l'arrivée à l'établissement, avant le début et à la fin des activités ou de la classe, avant et à la fin de chaque repas et chaque fois que les mains auront pu être souillées par des liquides biologiques.

Pour les gels hydroalcooliques, ils ne pourront être utilisés que par les adolescents, les scientifiques considérant en effet qu'il pourrait y avoir un risque d'absorption ou de projection oculaire chez les plus petits.

En tout état de cause, toujours privilégier le lavage régulier des mains.

Nettoyage des locaux

Les groupes, les salles de classe ainsi que les parties communes devront être nettoyées plusieurs fois par jour, en insistant particulièrement sur les poignées de porte, les interrupteurs... Pendant les temps de pause, les classes devront être aérées, et le « bionettoyage » des locaux d'accueil sera renforcé si un élève est testé positivement pour le COVID-19".

Pas de tests diagnostiques des jeunes

"Le Conseil scientifique considère qu'un dépistage massif par test diagnostique RT-PCR des élèves et de l'ensemble du personnel n'est pas envisageable : il concernerait plus de 14 millions de personnes et devrait être renouvelé régulièrement (tous les 5-7 jours) pour détecter des cas et empêcher efficacement la circulation du virus dans un établissement". Quant aux tests sérologiques, ils n'ont pas d'intérêt individuel ni pour les élèves ni pour les personnels des écoles au moment de la réouverture le 11 mai.

Les règles de distanciations sociales

Cette règle de distanciation sociale devra être respectée dans **les couloirs, les escaliers, les lieux** d'accueil, la cour de récréation... En somme, dans tout l'établissement. Adapter les rythmes en conséquence : un jour sur deux, une semaine sur deux, le matin vs. l'après-midi... Cette alternance permettra ainsi d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions sanitaires. Enfin, les règles de distanciation sociale devront être appliquées dans les transports de jeunes, avec multiplication de l'offre pour réduire la densité des présences.

Recommandations concernant l'utilisation des protections individuelles

| PUBLIC CONCERNE | CONTEXTE | SHA | TABLIER JETABLE | MASQUE JETABLE | MASQUE TISSU | GANTS | SITUATION |
|---------------------|---|-----|--------------------|-------------------|-----------------|-------|--|
| | SANS CONTACT AVEC LA PERSONNE | OUI | | | OUI | | MASQUE RECOMMANDE EN CAS DE SYMPTOMES EMANANT DU PROFESSIONNEL OU DE CONTACT AVEC UN PROCHE MALADE OU EN VISITE A DOMICILE, EN PRESENCE D'UNE PERSONNE A HAUT RISQUE DE CONTAMINATION |
| | CONTACT AVEC LA PERSONNE SANS RISQUE D'EXPOSITION AUX LIQUIDES BIOLOGIQUES | OUI | | | OUI | | EN ENTRETIEN OU DANS TOUTE SITUATION OU LA DISTANCE PHYSIQUE D'1 M NE PEUT PAS ETRE RESPECTEE |
| | CONTACT AVEC LA PERSONNE AVEC RISQUE | | | | | | EN CAS DE TOUX, ETERNUEMENTS, VOMISSEMENTS OU TROUBLES DIGESTIFS OU DE SOINS RESPIRATOIRES (ex : désinfection rhino pharyngée) OU TROUBLES DIGESTIFS (prévention gouttelettes) |
| LES PROFESSIONNELS | D'EXPOSITION AUX LIQUIDES BIOLOGIQUES | OUI | OUI | OUI | | OUI | POUR LA DESINFECTION DES SURFACES ET CELLE DU LINGE (prévention contact) |
| | SANS CONTACT AVEC LA PERSONNE | OUI | | | OUI | | |
| LE PUBLIC EXTERIEUR | CONTACT AVEC LA PERSONNE SANS RISQUE D'EXPOSITION AUX LIQUIDES BIOLOGIQUES | OUI | | | OUI | | |
| | EN ACTIVITE | OUI | | | | | |
| | SANS RISQUE DE CONTAMINATION | OUI | | | | | |
| LE PUBLIC ACCUEILLI | AVEC RISQUE DE CONTAMINATION | OUI | | OUI | OUI | | EN CAS DE TOUX, ETERNUEMENTS, VOMISSEMENTS OU TROUBLES DIGESTIFS FORTUITS |

Consignes pour les parents en cas de symptômes Covid-19 chez leur enfant

Que faire si mon enfant présente des symptômes ?

Selon le Conseil scientifique, parents et professionnels devront être prévenus du mode de **gestion d'un** cas suspect avant le retour en classes prévu à partir du 11 mai. Tout symptôme évocateur d'infection au COVID-19 doit conduire à l'éviction immédiate du jeune. Les parents devront faire réaliser un <u>test</u> <u>de dépistage</u> à leur enfant dans un centre spécialisé et attendre le résultat avant qu'il ne puisse réintégrer l'établissement. Il en va bien sûr également des parents de **prévenir l'établissement**, de leur plein gré, en cas d'ap**parition de symptômes** évocateurs d'infection COVID-19.

Prise de température, au cas par cas

En cas de suspicion de symptômes, une prise de <u>température frontale</u> pourra être effectuée à l'élève par un enseignant ou l'infirmière scolaire. Cependant, le Conseil Scientifique ne juge pas la prise systématique de température des jeunes nécessaire. Et ce, pour deux raisons : d'abord, ne pas avoir de fièvre ne signifie pas forcément qu'il n'y a pas d'infection. D'autre part, prendre la température de chaque enfant est difficile à réaliser quotidiennement, surtout en respectant les <u>règles de distanciation sociale.</u>

Que se passe-t-il si mon enfant est déclaré positif au Covid-19?

Si un enfant est porteur du Covid-19 après le retour à l'établissement, il devra rester confiné 14 jours à la maison. Parents, frère(s) et sœur(s) devront, eux aussi, se soumettre à un test pour évaluer l'étendue et le risque des transmissions au sein du foyer.

Le but ? Que le médecin détermine, en accord avec les parents, la **stratégie d'isolement familial** la mieux adaptée. Mais, en principe, l'ensemble du foyer doit rester confiné pour la même durée. Celleci peut-être prolongée, précise le Conseil Scientifique "si d'autres cas sont détectés" au cours de ce confinement. Un isolement dans une structure dédiée avec l'un des parents peut également être proposé, par exemple, si le foyer compte un membre à la santé fragile.

Dépistage des élèves et fermeture de l'établissement ?

En cas de détection d'une personne infectée dans un établissement, le Conseil Scientifique suggère d'instaurer plusieurs mesures. Premièrement, pour **réduire les risques de propagation**, il est important de **dépister tous les jeunes de la même classe et du même groupe.** Ce dépistage sera effectué au sein même de l'établissement, en lien avec l'ARS. Par ailleurs, une **fermeture de la classe** et du groupe concernés, incluant l'**éviction des jeunes** contaminés devra alors être observée pendant **14 jours**.

Respect des gestes barrières





COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Portez un masque chirurgical jetable



Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000 (appel gratuit)



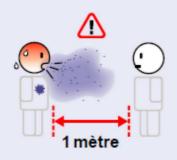


Coronavirus • Pour vous protéger • 2

Comment vous protéger et protéger votre entourage ?



Pour que ce virus arrête de s'étendre, de nombreux pays, comme la France, ont pris des mesures très strictes : fermeture des écoles, interdiction de sortir sauf pour faire ses courses et se soigner, interdiction de se regrouper, etc.



Les gestes barrières

Restez chez vous ou isolé. Toujours à plus d'1 mètre des autres personnes.





Ne vous serrez pas la main et ne faites pas la bise.





Toussez ou éternuez dans un mouchoir en papier ou dans votre coude.

Coronavirus • Pour vous protéger • 2



Lavez-vous les mains très souvent avec du savon ou du gel désinfectant. Certaines villes proposent des points d'eau.



Ne vous touchez pas la bouche, le nez, les yeux.









Si nous faisons tous ces efforts, nous arriverons à arrêter ce virus.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



gouvernement.fr/info-coronavirus



0 800 130 000

ou contactez un professionnel de santé ou une association

38

HYGIÈNE DES MAINS SIMPLE ET EFFICACE



Mouillez-vous les mains avec de l'eau

Versez du savon dans le creux de votre main

Frottez-vous les mains de 15 à 20 secondes : les doigts, les paumes, le dessus des mains et les poignets

Entrelaçez vos mains pour nettoyer la zone entre les doigts

Nettoyez également les ongles

Rincez-vous les mains sous l'eau

Séchez-vous les mains si possible avec un essuie-main à usage unique

Fermez le robinet avec l'essuie-main puis jetez-le dans une poubelle



Si vous n'avez pas d'eau ni de savon, utilisez une solution hydroalcoolique pour adopter les mêmes gestes (étapes 2, 3, 4 et 5). Veillez à vous frotter les mains jusqu'à ce qu'elles soient bien sèches.

Les gestes de chacun font la santé de tous



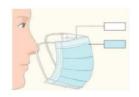






Bien ajuster mon masque pour protéger les autres







1- Se laver les mains

2- Saisir le masque par le bord dans le sachet





3- Déplier le masque et

le tenir par le haut

4- Le mettre sur le nez et la bouche en passant les élastiques derrière les oreilles





5- Ajuster le masque en pinçant la barrette sur le nez

6- Déplier le masque jusque sous le menton

- S'assurer que le masque couvre le nez, la bouche et le menton
- Ne pas manipuler le masque lorsqu'il est en place
- Changer de masque toutes les 4h ou dès qu'il est humide
- Jeter le masque dans un sac d'ordures ménagères ou DASRI si précautions complémentaires
- Se frictionner les mains avec la SHA après l'avoir retiré

EOH 18/03/2020